

**31** DIMANCHE  
OCTOBRE  
2 0 2 1

COMPLEXE SPORTIF D'ORADOIR SUR GLANE



# 14<sup>E</sup> TOURNOI JEUNES & VÉTÉRANS

DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-JUNIEN (87)

## JEUNES

Simple avec sortie  
de poule.  
(2 sortants par poule)

## VÉTÉRANS

Doubles et mixtes en  
poules uniques  
(4 ou 5) au CPPH  
(2 tableaux possibles)



# 14<sup>E</sup> TOURNOI JEUNES & VETERANS

DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-JUNIEN (87)



## LIEU ET HORAIRE

L'accueil des joueurs se fera au **complexe sportif d'Oradour Sur Glane, rue Pralon, le dimanche 31 octobre.**

Début du tournoi le dimanche à 8h00 environ et dernier match vers 18h00.



## RENSEIGNEMENTS

Nicolas Viers au 06-47-54-63-57  
Mail : [assjbadminton@free.fr](mailto:assjbadminton@free.fr)  
[www.assj-badminton.fr](http://www.assj-badminton.fr)



## RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du tournoi dans le hall d'entrée.

## LES TABLEAUX

**Simple pour les jeunes (benjamins à juniors), mixtes (le matin) et double (l'après-midi) pour les vétérans (avec 2 tableaux possibles).**

Poules avec 2 sortants pour les jeunes puis élimination directe en sortie de poule.

Un jeune peut jouer dans la catégorie supérieure, mais il devra indiquer sur la feuille d'inscription la catégorie dans laquelle il veut jouer.

Vétérans en poules en fonction du classement CPPH de POONA (addition des deux classements pour établir les poules).

Deux tableaux possibles pour les vétérans.

## LES INSCRIPTIONS

Jeunes : **10€ le tableau**

Vétérans : **12€ le tableau et 16€ pour deux tableaux.**

Le chèque, libellé à l'ordre de «ASSJ Badminton», doit obligatoirement être joint aux inscriptions afin qu'elles puissent être prises en compte.

## DATE LIMITE

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 22 octobre 2021.**

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun remboursement ne sera fait après cette date.

**31** DIMANCHE  
OCTOBRE  
2021  
COMPLEXE SPORTIF D'ORADOUR SUR GLANE





# RÈGLEMENT DU TOURNOI

Le juge arbitre principal sera **Céline Fondanèche** assistée par **Michaël Courtois** en tant que juge arbitre adjointe. Les décisions des JA seront sans appel.

Le numéro d'autorisation du tournoi est : En cours

Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.

Le jour du tournoi tout joueur devra avoir une licence en cours de validité auprès de la FFBaD.

Le tournoi est ouvert aux joueurs classés de **NC à N3** en double et mixte dans les catégories **vétérans et aux benjamins, minimes, cadets et juniors** en simple pour les jeunes.

Les mineurs seront placés sous la responsabilité d'un adulte responsable pendant toute la durée du tournoi.

Les tableaux seront constitués en poules de 4 ou 5 au CPPH pour les vétérans et en poules avec 2 sortants puis éliminations directes pour les jeunes.

Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Le montant des engagements est de **10€** pour les jeunes, **12€** pour un tableau vétéran et **16€** pour deux tableaux vétérans.

Le nombre maximum de joueurs est fixé à **130** et les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, avec le règlement, le cachet de la poste faisant foi.

Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigne après le deuxième appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge-arbitre et le comité d'organisation.

Le club se réserve le droit d'annuler ou de regrouper une catégorie faute de nombre suffisant de joueurs et de réduire le nombre maximum (130) si les tableaux sont complets avant de l'avoir atteint.

Les matchs sont en auto-arbitrage. Les finales pourront être arbitrées en accord avec le juge arbitre. Un arbitre peut être demandé par les joueurs pour un match si cette demande est justifiée.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou incidents.

Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.

Tout joueur se présentera à la table dès son arrivée au moins 30mn avant le début de son premier match.

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur sera exigée sur les terrains.

Il est interdit de boire ou manger dans les gradins du gymnase. Le port du masque sera obligatoire pour les spectateurs et les organisateurs si la situation sanitaire l'impose.

Le « Pass sanitaire » et pièce d'identité seront demandés à toutes les personnes (joueurs et spectateurs) si cela est toujours en vigueur le jour du tournoi.

Les règles de jeu sont celles édictées par la FFBaD. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours maximum.

Aucun remboursement des droits d'inscriptions ne pourra être demandé après la date du tirage au sort.

Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

La compétition aura lieu le **31 Octobre 2021**. La date limite d'inscription est le **22 octobre 2021 inclus**. Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur **J-14** avant la compétition.

Le logiciel utilisé pour confectionner les tableaux et gérer la compétition est **BadPlus**.

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Ex, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5). Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés :

- o D7 (cote strictement inférieure à 64) dans le cas de tableaux benjamins ou minimes :
- o D8 (cote strictement inférieure à 32) dans les autres cas.

Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté faute au service. Tout volant touchant la structure sera compté let au service et faute en jeu.

Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les **Babolat N°4**. En vente sur le tournoi en cas de litige.

Tout joueur désirant s'absenter du tournoi devra avertir la table de marque ainsi qu'un des deux JA.

Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.

Toute participation au tournoi applique l'adoption de tous les articles de ce règlement.



Nicolas Viers - 06 47 54 63 57  
49 Route de La Gautaud - 87520 Veyrac  
Mél : [assjbadminton@free.fr](mailto:assjbadminton@free.fr)